



Succesion apres un viager

Par **miceljosette**, le **18/05/2015** à **19:57**

je suis propriétaire d'un viager. Apres le décès de la personne qui en était propriétaire fin février 2015; je me demande comment agir pour prendre possession de la propriété. surtout vis à vis d'héritiers sur le droit de récupérer le mobilier. Etant uniquement héritier de la demeure nue propriété. Je sais que leurs droits s'arrête au bout de 4 mois après le décès. merci de me répondre.

ML